

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 36-370-1927 Allocations

n° 36-370-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1927

Numéro JO

n° 370 du 30/09/1927

Date du numéro

30 septembre 1927

### TEXTE INTÉGRAL

à compter du 7 août 1927, lendemain du décès du sukan de Tadjourah, et jusqu'à Fintronisation de son successeur, l'allocation annuelle de 1.200 thalers inscrite au

chapitre 4, article 3, paragraphe 9, du budget local, sera mandalée mensuellement au non de Houmed Mohamed, fils du sullan de Tadjourah.